

Dominique Bourg

Imaginons une bio-Constitution pour servir la planète

Quelle que puisse être l'issue de la crise actuelle, le monde où nous entrons sera profondément différent de celui que nous quittons. Cela est acquis pour les environmentalistes, mais pas encore pour tout le monde.

L'expression « *inversion des raretés* » caractérise assez bien l'époque qui vient. A une population mondiale de 7 milliards d'individus – 9 au milieu du siècle – dotée d'un pouvoir d'achat et de capacités technologiques croissants, s'opposera une planète exsangue.

Il est probable que nous ne parvenons jamais à extraire plus de 100 millions de barils de pétrole par jour. A consommation constante, nous aurons épuisé au début du siècle prochain la dote fossile de l'humanité. Les réserves d'or, d'argent et de palladium s'élèvent, à consommation également constante, à une quinzaine d'années ; elles se situent entre 15 et 30 ans pour le plomb, le cuivre ou le zinc, etc. Nous provoquons la disparition de nombre d'espèces, les services écologiques que nous rendent les écosystèmes sont pour 60 % d'entre eux dégradés.

A quoi s'ajoute le changement climatique. Avec une hausse d'un degré de la température moyenne, c'est l'Ouest des Etats-Unis, du Texas au Dakota, qui pourrait redevenir ce qu'il fut il y a quelques millénaires : un immense désert de sable. Ce sont de longs épisodes de sécheresse affectant régulièrement l'Angleterre. Ce sont des ouragans touchant déjà l'Espagne qui pourraient s'étendre à la Méditerranée, etc.

On peut toujours croire que le génie humain permettra non seulement de continuer à honorer les promesses de la fête industrielle, mais de les étendre à des centaines de millions de consommateurs nouveaux.

Qu'on me permette d'en douter. Cette croyance repose sur un raisonnement par induction étroit. Certes, les exemples qui attestent de la capacité de sociétés à se sortir d'impasses ne manquent pas. Une déforestation précoce avait conduit la Londres du XIII^e siècle à se chauffer au charbon ; un ingénieur anglais avait calculé au seuil du XIX^e siècle que le crottin de cheval devait atteindre à la fin du siècle le premier étage des immeubles londoniens ; les révolutions vertes successives n'ont cessé de contredire Malthus.

Ces exemples ne confirment qu'une chose : qu'il en est allé maintes fois ainsi, ce qui ne prouve nullement qu'il en ira toujours de la sorte. Le croire reviendrait à omettre trois choses. La première est qu'il existe de nombreux contre-exemples : l'abandon par les Anasazis du Chaco Canyon, la ruine de la civilisation des Mayas, la chute des établisse-

ments vikings de l'Est et de l'Ouest en terre groenlandaise, l'effondrement de la civilisation pascuane, etc. La seconde raison est la systématique de la crise. Nous faisons face à la finitude sur quasiment tous les fronts. Enfin, les sociétés de marché modernes sont organisées pour satisfaire les désirs infinis d'un nombre d'hommes jamais égalé, et qui devrait encore croître.

Pour éviter ces dérives, il va nous falloir apprendre à borner le pouvoir des individus par un autre pouvoir, collectif, qui devra agir en son nom propre

ces nouveaux biens publics que sont la stabilité du climat ou l'intégrité des services écologiques. C'est un nouvel équilibre entre les droits de l'individu et ce qui conditionne leur exercice, les biens publics, qu'il va falloir inventer. La démocratie à venir devra être aussi différente de la présente que la démocratie moderne le fut de la démocratie grecque. Ce n'est pas simplement le nombre des citoyens qui les

séparait, mais surtout la conception du monde. Le cosmos antique bornait les désirs et les possibilités d'action des citoyens ; l'ordre hiérarchique du cosmos, divisé en monde céleste inaccessible et monde sublunaire, leur paraissait intangible. La démocratie moderne est en revanche inséparable des possibilités en apparence infinies de la puissance des technologies et du marché ; l'action humaine y est appelée à transgresser toutes limites. La démocratie à venir devra en revanche accorder cette même puissance à un monde fini, bonifié et fragile, où la consommation de chacun conditionne autant les conditions physiques du bien-être de tous que le sens même de l'aventure humaine.

Une liberté qu'aucun principe ne semble pouvoir borner, permet à chacun de contribuer à l'épuisement de la biosphère ; elle permettra demain, grâce aux biotechnologies, de contribuer à la création d'espèces humaines nouvelles, voire d'un genre post-humain.

Pour éviter ces dérives, il va nous falloir apprendre à borner le pouvoir des individus par un autre pouvoir, collectif, qui devra

agir en son nom propre, sans se défaire derrière quelque mécanisme anonyme de marché, impuissant en l'occurrence à imposer quelque limite.

Même si la préservation de la biosphère et la conservation du substrat biologique de l'humanité leste de réalité un intérêt général tombé en déshérence, les mécanismes institutionnels propres à les soutenir restent à inventer. Il serait possible d'imaginer une forme de bicamérisme avec une chambre haute destinée à légiférer exclusivement au sujet des grands enjeux de cette biopolitique d'un nouveau genre.

Il serait également imaginable de jouer sur la dualité de la tête de l'exécutif pour transformer le président de la République en garant du long terme. Les liens entre les modalités participatives de démocratie et le savoir pourraient ouvrir à ces dernières un nouvel espace. Toute la difficulté est que ces enjeux de long terme, à l'instar du climat, exigent des décisions quasi immédiates. ■

Dominique Bourg est professeur de philosophie à l'université de Lausanne et membre du comité stratégique de la Fondation Nicolas Hulot.

La démocratie n'est pas un luxe à l'occidentale

On me demande souvent si la démocratie vue de mon pays, la République islamique d'Iran, n'est qu'une sorte de luxe à l'occidentale ou une réalité solidement établie ? Comment répondre à pareille question, sinon en définissant précisément ce qu'est à mes yeux la démocratie ?

La démocratie au sens classique du terme signifie la gestion du pouvoir par le gouvernement d'une majorité issue d'élections libres. Cependant, cette majorité doit respecter certaines règles, car il ne faut pas oublier que plusieurs dictatures sont arrivées au pouvoir à la suite d'élections comme ce fut le cas, dans le passé, avec l'arrivée d'Hitler en Allemagne.

Par conséquent, nous devons établir un cadre qui doit être respecté par le pouvoir. Ce cadre, je le nomme cadre démocratique et il ne consiste en rien d'autre que le respect des règles qui protègent les droits de l'homme. C'est dans ce contexte que la majorité arrivée au pouvoir peut justifier sa légitimité. Si elle ne respecte pas ces règles, elle n'a aucune légitimité démocratique.

Des exemples ? Un gouvernement élu certes, mais qui sous le prétexte de la religion applique une politique discriminatoire à l'égard des femmes, soit la moitié de la population dans un pays comme l'Iran, peut-il être considéré comme un pouvoir démocratique ? Je ne crois pas. De la même manière, une majorité au pouvoir ne peut au nom de son idéologie empêcher les gens de s'exprimer, car, en faisant cela, elle viole la liberté d'expression comme cela se passe à Cuba ou en Chine.

Un système libéral comme celui des Etats-Unis d'Amérique n'est pas à l'abri de dérives non plus : avec ce qui s'est passé sous la présidence de George Bush en matière d'atteintes aux droits et aux libertés fondamentaux, peut-on encore dire que ce gouvernement pouvait être considéré comme démocratique ? La réponse est non.

Chirin Ebadi

Avocate iranienne,
Prix Nobel de la paix 2003

En conséquence, la légitimité d'un gouvernement n'émane pas seulement du suffrage universel mais aussi du respect du droit et des libertés de tous les citoyens, sans distinction de race, de sexe, de religion, d'opinion politique, etc.

Nous constatons d'autre part que dans certains pays des mouvements islamistes arrivent au pouvoir, comme en Turquie. Parmi les premières mesures prises par le gouvernement turc figurait la suppression de la loi sur l'interdiction du hijab dans les universités. Cette réforme ne me choque pas,

« Démocratie islamique » ou droits de l'homme « islamiques » sont utilisés par les gouvernements non démocratiques pour justifier leur pouvoir illégitime

mais une grande majorité des femmes turques craint que dans l'avenir le port du foulard ne soit obligatoire, comme c'est le cas actuellement en Iran. Et elles ont raison de s'interroger.

Par ailleurs, en Afghanistan, pour donner satisfaction aux fondamentalistes et aux intégristes, le Parlement est en train de faire passer des lois qui privent les femmes afghanes de droits qui leur sont reconnus dans la Constitution.

Ces gouvernements, sous le prétexte qu'à leurs yeux l'islam n'est pas compatible avec la démocratie, justifient ainsi la nature antidémocratique de leur politique. Ils considèrent que la démocratie est une notion occidentale qui ne peut, à aucun moment, prendre le pas sur l'islam et ils qualifient leur système politique de « *démocratie islamique* ». Un terme qui, pour eux, établit la primauté des lois religieuses sur la volonté populaire.

Il ne faut pas pour autant conclure un peu rapidement qu'islam et démocratie sont incompatibles. Car, on le voit constamment, dans la plupart des pays musulmans, il y a des mouvements modernes qui pensent que la charia n'est pas le message principal du prophète. En effet, il faut distinguer le message divin des règles de la charia, édictées il y a plusieurs siècles, afin de trouver des solutions pour la vie quotidienne de la population de notre époque. C'est le meilleur moyen d'éviter quelques aberrations.

Par exemple, actuellement, dans les pays musulmans, l'esclavage est interdit légalement, mais il est autorisé par la charia. Alors, parce que la charia dit que les femmes n'ont pas les mêmes droits que les hommes et les non-musulmans les mêmes droits que les musulmans, faut-il que légale-

ment, dans leurs pays respectifs, les femmes, les minorités religieuses ou d'autres couches sociales continuent à être victimes de discrimination et ne soient pas considérées comme des citoyens de plein droit ?

Nous, musulmans modernes, pensons qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre la démocratie et l'islam, que les termes comme « *la démocratie islamique* » ou les droits de l'homme « *islamiques* » sont en fait utilisés par les gouvernements non démocratiques pour justifier leur façon de gouverner et leur pouvoir illégitime.

Regardons ce qui se passe lors des élections dans ces pays-là : dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, il est précisé que les élections doivent être générales, libres, honnêtes et à bulletin secret. Mais dans des pays où la moitié de la population ne sait ni lire ni écrire, comment le secret du vote peut-il être res-

pecté ? Et dans d'autres pays où une grande partie de la population n'a que 1 dollar par jour pour vivre et où le pouvoir grâce à ses pétrodollars a tous les moyens financiers d'acheter des voix aux plus pauvres, comment peut-on dire que les élections sont libres et honnêtes ?

Par conséquent, je dirai que tant que les élections ne sont pas conformes aux règles des droits de l'homme, la majorité arrivée au pouvoir à la suite du suffrage universel ne peut être considérée comme une majorité légitime et démocratique.

Pour prendre le cas de l'Iran, qui en juin va élire son président, je voudrais faire remarquer que toutes nos élections, législatives ou présidentielle, sont faites sur le même moule : le suffrage est un suffrage restreint. Je m'explique : c'est le Conseil des gardiens, rouage essentiel de la République islamique, dont les membres sont nommés par le Guide suprême, qui approuve les listes électorales et les candidats. Ce qui se traduit par une sélection de noms. Et ensuite c'est sur ces bases que les électeurs sont appelés à voter. Reprenant le mot d'un ami juriste, je dis que ce n'est plus une « *élection* » mais une « *sélection* »...

Devons-nous pour autant considérer que la démocratie est pour nous, Iraniens, un luxe inaccessible ? Certainement pas. N'oublions pas que la démocratie a un processus de développement qui peut prendre des décennies pour entrer dans la vie quotidienne et dans la culture d'un pays. Une notion qu'il faut garder à l'esprit si l'on se risque à comparer la démocratie des sociétés occidentales dans lesquelles les progrès sociaux, économiques et culturels sont consolidés avec les formes de démocratie expérimentées par des pays sous-développés. Le combat pour la démocratie est un combat qui nécessite beaucoup d'investissements, tant culturels que socio-économiques. C'est un combat très long et à aucun moment il ne faut baisser les bras. ■

Programme

Vendredi 8 mai

- **Les expériences démocratiques en Afrique.** Avec Jean-Pierre Dozon, Mamadou Diouf et Achille Mbembe.
- **La démocratie peut-elle s'exporter ?** Avec Florent Guénard, Pierre Hassner et Bassma Kodmani.

Samedi 9 mai

- **De la démocratie en Amérique.** Avec Romain Huret, Sylvie Laurent et Arthur Goldhammer.
- **Les ressources naturelles, un bien commun ?** Avec Eloi Laurent, Dominique Bourg et Alain Lipietz.

GRENoble
LABORATOIRE
D'IDÉES

réinventer
la démocratie

MC2: forum AVEC LA RÉPUBLIQUE DES IDÉES

Rhône-Alpes
Grenoble
www.grenoble.fr